



Conseil national du sida  
et des hépatites virales  
39-43 quai André Citroën  
75902 Paris cedex 15  
T. +33(0)1 40 56 68 50  
[www.cns.sante.fr](http://www.cns.sante.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27/11/2018

## EN 2018, L'INFECTION PAR LE VIH RESTE INSUFFISAMMENT DÉPISTÉE

FR

La journée mondiale de lutte contre le sida 2018 rappelle que la connaissance par chacun de son statut sérologique constitue un objectif majeur pour accéder au traitement et enrayer l'épidémie. En 2017, seulement trois personnes sur quatre vivant avec le VIH dans le monde connaissaient leur statut, loin de l'objectif de 90 % fixé par l'ONUSIDA pour 2020.

La mobilisation doit concerner particulièrement les populations les plus exposées et les régions du monde les plus éloignées de l'objectif. En Afrique de l'Ouest et centrale, moins d'une personne sur deux vivant avec le VIH connaissait son statut en 2017 et, dans plusieurs de ces pays, cette proportion ne dépassait pas un tiers. Aussi, les programmes de dépistage doivent être significativement amplifiés, diversifiés et mieux adaptés aux contextes locaux (dépistage communautaire, autotests) et des avancées très notables doivent être obtenues en termes de lutte contre la discrimination et la stigmatisation, obstacles au dépistage.

En France, la proportion des personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut sérologique en 2016 est estimée à 86 %. En outre, des disparités importantes existent, avec un taux beaucoup plus faible dans certains groupes de population ou dans certains territoires, notamment ultramarins. Ce taux ne progresse pas significativement depuis plusieurs années et le délai moyen entre l'infection et le diagnostic ne se réduit pas. La proportion des personnes diagnostiquées à un stade avancé de l'infection ne diminue également plus depuis 2014. Alors que notre pays s'est fixé l'objectif ambitieux de porter le taux de personnes infectées par le VIH connaissant leur statut à 95 % d'ici 2020, la trajectoire que dessinent ces données indique que cet objectif ne sera probablement pas atteint.

Si l'offre de dépistage s'est considérablement diversifiée depuis le début de la décennie, la mise en œuvre des nouvelles modalités de dépistage demeure nettement insuffisante. L'offre publique de dépistage a été restructurée avec la création des Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH, des hépatites et des IST (CeGIDD), mais les capacités d'accueil de ces structures sont saturées dans certains territoires. Le déploiement du dépistage communautaire par test rapide d'orientation diagnostique (TROD) est limité par les moyens humains et financiers dont disposent les acteurs associatifs et l'offre reste en-deçà des besoins identifiés. Le recours aux autotests, en vente libre dans les pharmacies d'officine et en ligne depuis 2015, apparaît insuffisamment promu et demeure marginal. La distribution gratuite d'autotests par les acteurs communautaires doit être renforcée. Enfin, alors que la mise en place d'une offre de prophylaxie pré-exposition du VIH (PrEP) constitue indirectement un levier important pour favoriser le dépistage régulier de personnes à très haut risque d'exposition, le recours à ce nouvel outil de prévention ne se développe pas au rythme escompté.

Améliorer le dépistage impose une promotion beaucoup plus volontariste de ces différents outils et stratégies, une mise à niveau de leur financement et un déploiement à plus grande échelle, y compris en favorisant leur pratique répétée plusieurs fois par an chez les personnes les plus exposées au risque. Des stratégies additionnelles devront également être mises en place, comme des services d'accompagnement des personnes récemment diagnostiquées pour le VIH ou d'autres IST dans leur démarche d'information et d'invitation au dépistage de leurs partenaires.<sup>1</sup>

Contact : **Julien Bressy**, Chargé de communication, **01 40 56 68 52 | 06 35 26 85 71 | [julien.bressy@sante.gouv.fr](mailto:julien.bressy@sante.gouv.fr)**

<sup>1</sup> Avis suivi de recommandations sur la notification formalisée aux partenaires, Conseil national du sida et des hépatites virales, 2018, <https://cns.sante.fr/rapports-et-avis/avis-notification-2018>